

Les répartiteurs pharmaceutiques à l'œuvre pour la livraison de 520.000 doses du vaccin AstraZeneca

La vaccination contre la Covid 19 constitue l'un des défis majeurs de notre pays pour lutter contre l'épidémie et les pouvoirs publics ont fait le choix d'accélérer cette campagne de vaccination en l'élargissant au circuit officinal et aux médecins généralistes.

C'est dans ce contexte que les répartiteurs pharmaceutiques assurent, depuis ce lundi 22 février, la distribution de 520.000 doses du vaccin AstraZeneca, récemment reçues par la France, vers les 11.000 pharmacies d'officine concernées par la première vague de ce dispositif compte tenu de l'inscription des médecins généralistes auprès d'elles.

La distribution de ces doses se déroule actuellement dans les meilleures conditions possibles compte tenu de l'ensemble des précautions qu'implique la manipulation de ce vaccin. En effet, afin d'assurer la distribution d'un nombre de doses précis et spécifique à chaque pharmacie, les répartiteurs pharmaceutiques ont assuré à la demande des pouvoirs publics un nouveau rôle consistant à déconditionner les boîtes de vaccins afin d'assurer une livraison au flacon conforme au besoin enregistré de chaque pharmacie.

Ainsi, aujourd'hui, l'ensemble des pharmacies d'officine concernées ont été livrées ce qui permet désormais aux médecins vaccinateurs de venir s'approvisionner.

Aux côtés des pharmaciens, les répartiteurs pharmaceutiques se tiennent prêts à assurer les prochaines vagues de déconditionnement et de livraison des vaccins AstraZeneca et espèrent qu'une importante montée en volumes des doses permettra d'élargir rapidement la vaccination à l'officine.

Les professionnels du secteur sont fiers de mettre à contribution leur savoir-faire, d'agir aux côtés des pouvoirs publics afin de distribuer les vaccins et de participer activement à la lutte contre la Covid-19.

La Chambre Syndicale des répartiteurs pharmaceutiques (CSRP) représente 97,5 % des professionnels de la répartition pharmaceutique française, soit 12 000 salariés du secteur à travers les 7 entreprises OCP Répartition / CERP Rouen / Alliance Healthcare France / CERP Rhin-Rhône-Méditerranée / Groupe Phoenix Pharma / CERP Bretagne-Atlantique / Giphar Groupe, répartis dans 183 établissements en métropole.

Contact presse : Guillaume Gallix – 06.27.89.49.50 – csrp@vae-solis.com